



Ligue scolaire de volleyball du RSEQ Cantons-de-l'Est

Catégorie : Cadet Féminin D4 Niveau 1

Date : 30 novembre 2024

Lieu : É.S. le Tandem

Section : A

Équipes		JRA		CMND		TAN		MLB		MON		SG	SP	PP	PC	PP/PC	Éthique	Rang
		1	2	3	4	5												
1	É.S. Jean-Raimbault Samuel			13	25	25	20	25	14	25	9	7	1	188	127	1,4803	4	1
				25	12	25	22	25	15	25	10							
2	C. Mont Notre-Dame	25	13			25	17	25	23	25	12	6	2	176	143	1,2308	4	2
		12	25			14	25	25	10	25	18							
3	É.S. Tandem Louis	20	25	17	25			25	12	25	16	5	3	184	143	1,2867	4	3
		22	25	25	14			25	18	25	8							
4	Le Ber Ro-Lo	14	25	23	25	12	25			25	21	2	6	142	190	0,7474	4	4
		15	25	10	25	18	25			25	19							
5	É.S. Montcalm Val	9	25	12	25	16	25	21	25				8	113	200	0,5650	4	5
		10	25	18	25	8	25	19	25									

6.2 Bris d'égalité lors des tournois

6.2.1 L'équipe ayant le meilleur quotient de sets gagnés et sets joués lors des sets joués entre les équipes à égalité se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.2 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre dans les sets joués entre les équipes à égalité, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.3 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre de toutes les parties de la ronde préliminaire, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.4 Si l'égalité persiste toujours, un tirage au sort sera fait par le commissaire.



Ligue scolaire de volleyball du RSEQ Cantons-de-l'Est

Catégorie : Cadet Féminin D4 Niveau 1

Date : 30 novembre 2024

Lieu : É.S. Jean-Rimbault

Section : B

		BRO		MLB		MON AN		MON AR		ESA		JRA		SG	SP	PP	PC	PP/PC	Éthique	Rang
Équipes		1		2		3		4		5		6								
1	É.S. Bromptonville			25	15	25	17	25	14	25	14	25	14	10		250	139	1,798561	5	1
				25	12	25	13	25	16	25	8	25	16							
2	Le Ber CW	15	25			26	28	25	19	25	21	10	25	2	8	195	243	0,802469	5	6
		12	25			17	25	23	25	22	25	20	25							
3	É.S. Montcalm Anne	17	25	28	26			22	25	25	23	11	25	3	7	191	241	0,792531	5	5
		13	25	25	17			19	25	12	25	19	25							
4	É.S. Montcalm Arianne	14	25	19	25	25	22			25	22	14	25	4	6	199	236	0,84322	5	4
		16	25	25	23	25	19			20	25	16	25							
5	É.S. Ste-Anne	14	25	21	25	23	25	22	25			14	25	4	6	202	226	0,893805	5	3
		8	25	25	22	25	12	25	20			25	22							
6	É.S. Jean-Rimbault Daven	14	25	25	10	25	11	25	14	25	14			7	3	227	179	1,268156	5	2
		16	25	25	20	25	19	25	16	22	25									

6.2 Bris d'égalité lors des tournois

6.2.1 L'équipe ayant le meilleur quotient de sets gagnés et sets joués lors des sets joués entre les équipes à égalité se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.2 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre dans les sets joués entre les équipes à égalité, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.3 Si l'égalité persiste, l'équipe ayant le meilleur quotient des points pour et contre de toutes les parties de la ronde préliminaire, se verra attribuer le meilleur classement.

6.2.4 Si l'égalité persiste toujours, un tirage au sort sera fait par le commissaire.